



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

PROGRAMME DE LA RENCONTRE ANNUELLE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS

ATELIERS ET CONFÉRENCES

samedi 29 septembre 2018

**Hôtel Holiday Inn Montréal-Longueuil
900, rue Saint-Charles Est Longueuil, (Québec) J4H 3Y2**

8H30 A 9H30 – ATELIERS SIMULTANÉS DU BLOC A

A-1 Les changements climatiques, nos ouvrages et nos infrastructures : et si le béton faisait partie de la solution?

Avec les conséquences qu'exercent les changements climatiques sur l'ensemble de nos infrastructures, il est important pour l'ensemble des intervenants, dont les technologues professionnels, d'intégrer la *résilience* dans la conception, la construction et l'entretien de ces ouvrages. L'atelier se penchera sur les ouvrages en béton armé pour divers types de construction : bâtiments, chaussées, infrastructures souterraines et ouvrages d'art. Par une présentation technique et avec les échanges avec les congressistes, une discussion se tiendra sur ce vaste sujet. Des exemples seront présentés et ils serviront à alimenter les discussions. Des références seront données pour que les congressistes puissent poursuivre leur démarche après la conférence.

PAR NATHALIE LASNIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE, TUBÉCON, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES FABRICANTS DE TUYAUX ET D'ÉLÉMENTS EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ.

A-2 Bureau du syndic : les incidences de la loi 11 sur le bureau du syndic, la revue des décisions disciplinaires.

Durant l'atelier nous vous présenterons les conséquences, sur le fonctionnement du bureau du syndic, des dispositions de la loi 11 se rapportant à la gouvernance des ordres professionnels. En outre, grâce à ces changements mis en lumière, le syndic de l'Ordre vous présentera les différentes étapes du processus de traitement des demandes du public. Enfin, vous aborderez de véritables décisions disciplinaires reçues par le Bureau du Syndic au cours de la dernière année.

PAR GUYLAINE HOULE, T.P., SYNDIC DE L'ORDRE

9H45 A 10H45 - ATELIERS SIMULTANÉS DU BLOC B

B-1 Ouvrage critique : Fiabilité du transport de l'électricité des réseaux interconnectés en Amérique du Nord.

Suivant cette conférence vous serez familiarisé avec le régime de fiabilité obligatoire au Québec. Il s'agit d'un organisme de fiabilité d'où sont issues les normes en la matière en vue d'assurer une surveillance efficace des réseaux. Vous connaîtrez les entités qui sont visées au Québec, ainsi que la portée des normes mis en place. Après un bref historique du régime de fiabilité, les participants seront sensibilisés aux aspects réglementaires touchant la fiabilité du transport d'électricité. La présentation Power Point sera entrecoupée de questions à l'auditoire et sera suivie d'une période de question à la fin.

PAR MARTIN BOISVERT, T.P., CHEF – CONFORMITÉ DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES, ENTREPRISE : HYDRO-QUÉBEC (DIVISION TRANS ÉNERGIE).

B-2 Le faire pour les autres : La maintenance des actifs d'un bâtiment en un clic.

L'importance de bien documenter l'état des actifs d'un immeuble. Pour vous en convaincre le conférencier vous propose la visite d'un réel centre de documentation dont l'objectif est de documenter l'expérience professionnelle et technique des futurs retraités en maintenance de la mécanique du bâtiment. Ce centre de documentation virtuel qui est à la fois un outil de formation, un outil permettant la reddition de compte, un outil de partage d'information initié, ni plus ni moins, un changement de culture en matière d'entretien des actifs d'un immeuble.

PAR BENOÎT ALLAIRE, T.P., PRÉSIDENT, ENTREPRISE : ALLB INC.

11H00 A 12H00 – CONFÉRENCE OUVERTE À TOUS

C-1 Déontologie et éthique : quand faut-il faire preuve de courage professionnel?

Cette conférence permettra aux participants, en plus de mieux comprendre la différence entre l'éthique et la déontologie, de voir comment ces concepts se vivent dans leur pratique professionnelle avec l'aide d'exemples concrets. Les participants seront appelés à réfléchir à différentes situations pour identifier celles qui relèvent de la déontologie et comment l'éthique s'y intègre. Le courage nécessaire pour assumer ses actes professionnels sera mis de l'avant. Une approche pédagogique est privilégiée. C'est à dire une approche de proximité et qui consiste en de brèves présentations magistrales combinées à des mises en situation mettant en scène divers acteurs impliqués dans la pratique professionnelle des technologues tout privilégiant les échanges avec les participants. Les participants seront en mesure de transposer les notions apprises dans leurs propres réalités. Une période de questions et d'échanges de 15 minutes est prévue à la fin.

PAR MESDAMES CAROLE CHAUVIN ET SOPHIE GAGNON, ASSOCIÉES CHEZ PHILIA S.E.N.C.

12H30 À 14H30 - REPAS ET MENTIONS HONORIFIQUES

**REMISE DES MENTIONS HONORIFIQUES DE L'ORDRE ET
PRÉSENTATION DU MÉRITE DU CIQ**

15H00 À 16H00 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

16H00 À 17H00 – COCKTAIL